

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES



REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 231 /2023

Annaba le, 10/09/2023

A

Monsieur : Drahem Raouf
RTE EL AZIAR –KHENCHELA-



OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux de Câble FO Site 2200 Logements AADL Ilot 02 Draa Erriche

Bon de commande N° : 230263 , ODS N° : 98/2023 du 13/03/2023, délais 30 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont la reprise des travaux a été prononcée le 04/09/2023, il a été constaté l'absence de votre entreprise et les travaux demandés ne sont pas encore entamés.

A cet effet veuillez procéder au démarrage des travaux demandés sans délais ; à défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
S. Boukhalil